

Inscriptions en Petite Section (PS)

Année scolaire 2024/2025

Elles ont lieu dès à présent pour tout enfant né au cours de l'année 2021 (avant le 31 décembre).

1) Toute nouvelle inscription devra s'effectuer, dans un premier temps, auprès de la mairie de Précy-sur-Vrin.

Vous devrez, à cette occasion, vous munir de votre livret de famille, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

- 2) L'admission sera enregistrée, dans un second temps, par la directrice de l'école maternelle de Précysur-Vrin. Une note d'accueil vous sera transmise par courriel via l'adresse électronique notée sur le dossier d'inscription mairie.
- 3) Un rendez-vous sera ensuite fixé pour se rencontrer et organiser une visite de l'école.
- N.B: Nous n'accueillerons pas de « toute petite section », enfants nés en 2022.

Cordialement,

Ludivine RENAULT, directrice de l'école de Précy-sur-Vrin et enseignante des PS/MS